

**DÉLIBÉRATION N°2021-22\_065  
de la Commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 3 mars 2022

**10. Expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023**

**b) VALIDATION des attendus locaux et critères généraux d'examen des vœux.**

La délibération étant présentée pour DÉCISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 27
Membres présents : 16	
Membres représentés : 11	Pour : 27
Total : 27	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les attendus locaux et critères généraux d'examen des vœux concernant l'expérimentation nationale : ouverture du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) de la licence sciences pour l'ingénieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Besançon, le 4 mars 2022

La présidente de l'Université de Franche-Comté,

Marie-Christine WORONOFF



Annexe / Pièce jointe :

- b\_2022\_CPES\_attendus locaux et critères généraux d'examen des vœux PS

